



# Association Barrez la Différence

## LE TRAITEMENT COMPTABLE D'UNE OPERATION DE MECENAT ENTRE VOTRE ENTREPRISE ET BARREZ LA DIFFERENCE

Les versements d'une entreprise opérés dans le cadre du dispositif du mécénat sont des charges d'exploitation (lorsqu'ils sont récurrents) déductibles du résultat comptable de l'entreprise, soit en charges exceptionnelles (dans le cas contraire)

Le plan comptable général prévoit expressément que les dons sont comptabilisés dans le résultat exceptionnel, au débit du compte n° 6713 « dons libéralités » ou au débit du compte 6238 (pourboires, dons courants) pour les dons récurrents.

Ils peuvent également être comptabilisés en charges d'exploitation au compte n° 623 « publicités, publications, relations publiques » au titre de frais de communication si l'opération est récurrente.

Les opérations de mécénat en nature effectuées par des entreprises sont évaluées :

- Pour les biens qui figurent dans un compte de stock, la valeur à comptabiliser est « la valeur en stock »
- Pour les prestations de services, au prix de revient de la prestation offerte (exemple : mécénat de compétence)
- Pour les biens inscrits dans un compte d'immobilisation, à la valeur vénale du bien au jour du don.

La réduction d'impôts octroyée à l'entreprise mécène est comptabilisée en produits.

### **Sources :**

**Extrait du document officiel concernant le mécénat entre une entreprise et une association (visible en suivant ce lien : <http://bofip.impots.gouv.fr/bofip/6476-PGP.html> )**

**Fiche pratique éditée par le site [compta-facile.com](http://www.compta-facile.com) concernant les dépenses de mécénat : <http://www.compta-facile.com/comptabilisation-depenses-mecenat/>**

**BP3 22390 BOURBRIAC – tel : 09.63.49.86.49 ou 06.12.61.07.97**

mail : [barrezladifference@gmail.com](mailto:barrezladifference@gmail.com) Site : <http://www.barrezladifference.fr>

Etablissement A.P.S n° 02297ET0006 - Agrément voile adaptée N° 22 S 923 – SIRET 393 991 450 00015

Association loi 1901 reconnue Œuvre d'Intérêt Général par les services fiscaux

Association agréée par l'éducation nationale pour ses actions de sensibilisation et théâtre